

Règlement concernant le club-house du T.C.C.

1. Nous demandons à chaque membre de contribuer à l'ordre et à la propreté des lieux, et d'inviter le cas échéant, les personnes irrespectueuses à en faire de même.
2. Responsable : Jean-Luc Lièvre du 1 mars au 28 février (12 mois)
3. L'approvisionnement (achats et ventes), sera géré par les responsables, en coordination avec le caissier :
 - a. Boissons (automate et frigos).
 - b. Produits de nettoyage, papier de toilette, sacs poubelle, vaisselle plastique, café etc.
4. Concernant les nettoyages et mise en état du club-house :
 - a. Les responsables veilleront à ce que les membres respectent la propreté des lieux (immeubles et lieux extérieurs), ainsi que le matériel (grill et vaisselle).
 - b. Lors des tournois : d'ouverture, double mixte, rencontre adultes/juniors et tournoi interne, la responsabilité incombe aux responsables du club-house **avec l'aide des membres présents**.
(Les vestiaires et les WC seront faits par une personne contre rémunération.)
 - c. Quant aux autres manifestations : tournois divers, coupe Bellaria et Lombardet, tournoi Daniel Matthey, inter-club, etc., les nettoyages et remise en état incombent aux capitaines ou organisateurs des tournois **avec l'aide des membres présents**.
 - d. Les vestiaires ainsi que les WC sont nettoyés par une personne tierce contre rémunération par acte et d'après un calendrier établi par le comité. Le caissier établit un plan des manifestations avec les dates d'intervention.
5. Toutes autres manifestations sont les bienvenues en accord avec le comité
 - a. Le club-house peut être loué en accord et aux conditions fixées par le comité exceptionnellement et uniquement aux membres.
6. Les problèmes de panne, de dégâts ou autres sont à communiquer aux responsables du club-house.
7. En début et fin de saison, les responsables se chargeront de mettre en service et hors service les installations : (eau, antigel dans les WC, etc.). Durant la saison d'hiver les responsables contrôleront régulièrement l'état des lieux, (dégâts, effraction, etc.).

Cudrefin, le 25 janvier 2007

Richard Emmenegger
Le président

Jean-Luc Lièvre
Le responsable du club-house

Cyrill Deschamps
Le vice-président

Stéphane Masson
Le caissier